

Assemblée Générale statutaire ordinaire
Mardi 11 mars 2025 à 14h00 précises
Au Golf du Bercuit, Les Gottes 3, 1390 Grez-Doiceau

Procès-verbal

Sont présents à l'ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Membres effectifs présents et en ordre de cotisation pour les votes (18) :

Alain De Clercq
Alain Marlière
André Lys
Antoine Parmentier
Etienne Lavigne
Georges Hanin
Gérard Liesse
Jacques Garsous
Jean-Marie Gossiaux
Michel de Viron
Nicole Patris
Patrice Baillieux
Patricia Mikolajczak
Serge Christiane
Thierry Deflandre
Chris Vijt
Damien Ceulemans
Jean-François Montin

Membres effectifs absents mais ayant donné procuration (6) :

Luc Heymans
Paul Berger
Delhez André
Michel Komorowski
Damien Verraver
Philippe Noirhommes

Membres effectifs absents et excusés (2) :

Marechal Paul
Richard Laden
Annick Detry

Invités :

Françoise Godeaux
Jean Michel Pochet
Marie Devreux
Brigitta Ostlender
Christiane de Biourge
Claude Van Collie
Norbert Regout

Bernard van Maele
Didier Nils
Joannes Populaire
Patrik Willot
Philippe Mustin
Serge Vanspauwen
Leo Van Uffelen

Le président ouvre la séance à 14.00

Mot de bienvenue du président

Serge Christiane souhaite la bienvenue aux participants, les remercie de leur participation à cette Assemblée Générale et rappelle ses 3 priorités pour l'année écoulée : renforcement du CA, nouveaux partenariats et financement de l'association.

En ce qui concerne le CA, il y a 3 nouveaux candidats administrateurs. Paul Berger, ne se représentant plus comme administrateur, est remercié pour son dévouement et son apport pendant toutes les années passées. En ce qui concerne les nouveaux partenariats, ECE a eu plusieurs entrevues avec Exchange VZW et OVO (Ondernemers voor Ondernemers). La recherche de synergies avec VZW semble difficile mais des possibilités de collaborer avec OVO ont été identifiées surtout pour organiser une approche commune envers Enabel. Nous avons aussi des contacts avec Wallonie Entreprendre ainsi qu'avec Puratos et la Fondation Colruyt. En ce qui concerne le financement, une demande de subside de 25 K Euro a été introduite auprès de la FWB et il est prévu de recevoir un don d'une asbl de 20 K Euro. Des discussions sont en cours pour une collaboration avec Enabel RDC (sous réserve de stabilité politique) la collaboration avec la WBI dans le cadre du projet COPACO continue.

Assemblée Générale – Ordre du jour

- 1) Désignation du secrétaire et de 2 scrutateurs.
- 2) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du mardi 9 avril 2024.
Ce PV est accessible via ce lien hypertexte :
https://ex-change-expertise.be/wp-content/uploads/2024/04/Proces-verbal_AG_2024-ECE.pdf
- 3) Présentation des rapports d'activités de la Commission Projets (Michel de VIRON)
- 4) Présentation par le trésorier Alain MARLIÈRE des comptes vérifiés de l'exercice 2024.
- 5) Rapport du vérificateur aux comptes (Françoise GODEAUX).
- 6) Approbation par l'Assemblée Générale des comptes annuels de l'exercice 2024.
- 7) Présentation du budget 2025 et des perspectives pour 2026/2027 (Alain MARLIÈRE).
- 8) Approbation par l'Assemblée Générale du budget 2025.
- 9) Décharge à donner aux administratrices & administrateurs.
- 10) Décharge à donner au vérificateur aux comptes Françoise GODEAUX.
- 11) Approbation par l'AG du renouvellement statutaire des mandats d'administrateur arrivés à expiration. Ces administrateurs sont rééligibles et se présentent à nouveau à vos suffrages.
- 12) Appel du Conseil d'Administration pour le recrutement de nouveaux administrateurs ou administratrices.
- 13) Fixation du montant des différentes cotisations pour l'exercice 2023.
 - ❶ Personne physique:
 - membre effectif avec droit de vote: 30 € (inchangé)
 - membre adhérent "sympathisant": 50 € (inchangé)
 - ❷ Personne morale:
 - membre effectif avec droit de vote: 100 € (inchangé)
 - membre adhérent "sympathisant": 200 € (inchangé)
- 14) Questions/réponses et suggestions
- 15) Célébration des 20 ans d' ECE.

1) Composition du Bureau : désignation du secrétaire et des scrutateurs.

Thierry Deflandre est désigné comme secrétaire et se chargera de rédiger le procès-verbal de l'AGO. Le secrétaire et Patricia Mikolaczak se chargeront des publications nécessaires au Moniteur Belge. Nicole Patris et Michel de Viron sont désignés en tant que scrutateurs lors des votes.

2) Approbation du procès-verbal de l'AGO du Mardi 9 avril 2024. (exercice 2023)

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le pv de l'AGO du mardi 9 avril 2024.

3) Présentation des rapports d'activités de la Commission Projets

Michel de Viron présente un résumé des activités de la Commission Projets. Il en résulte une régularité dans le fonctionnement avec 33 projets effectués sur place dont 9 missions à distance. La Commission Projet est constituée de 21 membres actifs. Il y a eu plus de chef de projets impliqués qu'en 2024. L'objectif de 35 à 40 missions pour 2025 semble raisonnable. Les #1 par pays : Benin, par métier : Artisanat et par fonction : Production.

4) Présentation par le trésorier Alain MARLIÈRE des comptes vérifiés de l'exercice 2024.

Alain Marlière commente les données financières de l'exercice 2024. Le résultat de l'exercice est de - 12.290 € grâce à un subside de 25.000 € et les fonds propres sont de 214.970 €.

5) Rapport du vérificateur aux comptes.

Francoise Godeaux remercie Patricia Mikolaczak et Alain Marlière pour leur collaboration dans l'établissement des comptes. Elle fait rapport de ses vérifications en ce qui concerne les procédures, l'analyse des risques ainsi qu'un contrôle par sondage. Elle confirme l'attestation sans réserve.

6) Approbation par l'Assemblée Générale des comptes annuels de l'exercice 2024.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024 sont approuvés à l'unanimité.

7) Présentation du budget 2025 et des perspectives pour 2026/2027.

Alain Marlière commente les perspectives chiffrées pour les 3 années à venir. Il en résulte une perte récurrente d'environ 40.000 €. Le président confirme que sa priorité sera la recherche de nouvelles sources de financement.

8) Approbation par l'Assemblée Générale du budget 2025.

Les budgets 2025 sont approuvés à l'unanimité.

9) Décharge à donner aux administratrices & administrateurs.

L'Assemblée Générale donne le 'quitus' à l'unanimité aux administrateurs et administratrices.

10) Décharge à donner au vérificateur aux comptes Francoise Godeaux.

L'AG donne le 'quitus' à l'unanimité au vérificateur aux comptes et la remercie pour sa première année de révision.

11) Approbation par l'AG du renouvellement statutaire des mandats d'administrateur arrivés à expiration.

Le mandat des administrateurs suivants arrive à échéance à l'issue de l'AG.

Serge Christiane

Thierry Deflandre

Ils se présentent tous les 2 pour un nouveau mandat de deux ans.

Leur mandat est renouvelé à l'unanimité.

Paul Berger et Michel Coupremanne ont présenté leur démission.

12) Appel du Conseil d'Administration pour le recrutement de nouveaux administrateurs ou administratrices.

Nous avons 6 administrateurs(-trices) en exercice. Donc 5 postes sont disponibles.

Le président présente 3 candidatures acceptées par le CA :

André Lys

Philippe Noirhomme

Yves Massaux

Aucun autre candidat ne se présentant lors de cette assemblée, un mandat de 2 ans est approuvé à l'unanimité pour ces 3 candidats.

13) Fixation du montant des différentes cotisations pour l'exercice 2025.

Le président propose le montant des diverses cotisations pour l'exercice 2025 comme suit :

- ❶ Personne physique:
 - membre effectif avec droit de vote: 30 € (inchangé)
 - membre adhérent "sympathisant": 50 € (inchangé)
- ❷ Personne morale:
 - membre effectif avec droit de vote: 100 € (inchangé)
 - membre adhérent "sympathisant": 200 € (inchangé)

Il en suit un débat s'il faut augmenter le nombre de membres effectifs ou augmenter la cotisation. Après délibération un vote majoritaire (16 voix pour) approuve la proposition du CA.

Le CA s'engage à mieux promouvoir l'adhésion de nouveaux membres dans la prochaine missive et étudiera une réduction des per diems octroyés aux experts.

Aucun divers n'étant soulevé par l'assemblée et l'ordre du jour étant épuisé, le Président met fin à la partie formelle de l'Assemblée Générale ordinaire à 15.30. Les votes se sont déroulés conformément aux dispositions légales en la matière et aux statuts de l'association.

Célébration de 20 ans de ECE :

Nicole Patris a concocté un programme festif et nous la remercions pour cette organisation.

- Intervention de Pie Tshibanda, conteur congolais
- Mot de Norbert Regoux – Past President
- Florilège de témoignages
- La chorale Chœur en cœur – Chants africains

Le président invite les participants au drink offert par l'association.

Le Président
Serge Christiane

Le Secrétaire
Thierry Deflandre



Thierry Deflandre

Scrutateur
Nicole Patris

Scrutateur
Michel de Viron

Nicole PATRIS

Michel de Viron